

Le Président

Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents :

- des Fédérations olympiques.
- des Fédérations nationales sportives,
- des Fédérations multisports et affinitaires,
- des Fédérations scolaires et universitaires,
- des Fédérations et groupements nationaux associés du CNOSF.

<u>Réf.</u> : DM/FS/FG/YS

Dossier suivi par Yasmina SOLTANI

Tél. : 01 40 78 28 95 – Télécopie : 01 40 78 28 91

Courriel: yasminaxoltani@enosf.org

Paris, le 6 mars 2012

Objet: « Sentez-vous sport ! 2012 » : slogan raccourci, ambition élargie !

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

En septembre 2010 et 2011, dans 300 villes de France, le dispositif « Sentez-vous sport, santé vous bien !» a permis à près de 300 000 de nos concitoyens de découvrir et de pratiquer gratuitement, le temps d'un week-end, de très nombreuses activités, ouvertes à tous, encadrées et adaptées.

En 2012, profitant de la dynamique des Jeux Olympiques, l'opération rebaptisée « Sentezvous sport ! » (SVS2012) s'élargit pour se décliner vers de nouveaux publics et devenir ainsi une grande fête du sport français. Cette manifestation se déroulera du 19 au 23 septembre 2012 et se découpera en quatre temps forts :

- l « Sentez-vous sport ! » à l'école : à partir du mercredi 19 septembre, journée du sport scolaire, SVS2012 sera mis en œuvre par le ministère de l'Education nationale, avec le relais des fédérations du sport scolaire, et constituera le lancement de « Sentez-vous sport ! 2012 ».
- 2 « Sentez-vous sport ! » dans l'entreprise. Le jeudi 20 septembre sera une journée de sensibilisation et de découverte dans les entreprises, en collaboration avec le Medef. Cette sensibilisation sera d'autant plus efficace que les clubs de vos fédérations, proposeront des actions aux salariés des entreprises intéressées et proches.
- 3 Les universités avec le ministère de l'Enseignement supérieur et les fédérations sportives universitaires seront également associées à SVS2012 le jeudi 20 septembre et le vendredi 21 septembre 2012.
- 4 « Sentez-vous sport ! » grand public : les 22 et 23 septembre, le comité national olympique et sportif français (CNOSF), le ministère des sports et l'association des maires de France (AMF) vous invitent à vous engager ainsi que vos clubs, dans l'organisation de cette nouvelle édition : nous visons cette année 500 000 visiteurs sur l'ensemble des sites.

La participation d'un club au dispositif SVS2012 repose sur une labellisation et un subventionnement.

Le respect du cahier des charges de SVS2012 conditionne l'une et l'autre (document joint). Seuls les projets portés par des associations sportives agréées pourront être labellisés ET subventionnés. Les projets émanant d'associations non agréées pourront uniquement demander une labellisation, en ligne sur le site SVS2012.

La labellisation certifie la participation à SVS2012, offre une exposition nationale et permet une utilisation libre des outils de communication sur le site internet (ouverture fin avril 2012). Cette labellisation sera réalisée au niveau national par un comité dédié, qui se réunira tous les mois. Les subventions seront accordées par les commissions territoriales du Centre National pour le Développement du Sport.

Les projets collectifs et fédérateurs pourront prétendre à des subventions importantes. En effet, l'ambition de SVS2012 est de rassembler les acteurs du sport d'un même territoire pour offrir à tous les publics une grande diversité de pratiques et drainer vers les clubs le plus grand nombre possible des participants à l'opération.

Cher(e)s ami(e)s, c'est ensemble que nous pourrons faire de cette troisième édition un succès populaire, une fête du sport français, incarnée par le mouvement sportif associatif et portée par la dynamique olympique des jeux de Londres. Le succès de SVS 2012 repose sur votre engagement volontaire. C'est pourquoi je vous encourage à diffuser cette information, à mobiliser votre réseau de clubs, afin qu'avec vos champions et vos bénévoles, des activités gratuites et accessibles soient proposées à tous les publics.

Afin de recenser au plus vite les forces vives qui souhaitent s'investir dans cette mobilisation, vous trouverez en annexe un dossier que chaque organisateur devra retourner par mail à sa Direction Départementale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale ou à sa Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale

Le CNOSF se tient à votre disposition pour vous apporter toute information utile concernant cette opération.

Je vous prie d'accepter, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes plus sportives et SENTRZ VOUS SPORT!

Denis MASSEGLIA cordiales salutations.

⁻ Dossier type CERFA de candidature, pour demande de labellisation ET de subvention